# PROGRAMME DE FORMATION

## Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

## Référence et Intitulé : CV101-1 - Actualité du bail d'habitation

## Durée : 3h30

## Type : Classe Virtuelle

### Public

Gestionnaires locatifs et leurs collaborateurs – Juristes en immobilier.
Toute personne ayant en charge des dossiers de gestion locative habitation.

### Objectifs pédagogiques

Faire le bilan des dispositions de la loi ALUR 6 ans après.
Connaître les nouvelles dispositions issues de la loi ELAN.
Anticiper les futures mesures du projet de loi Nogal.

### Pré-requis

Aucun.

### Programme

1 - BILAN EN PRATIQUE DES DISPOSITIONS DE LA LOI ALUR
Le bail type.
La colocation.
La location meublée.
L'encadrement des tarifs des intermédiaires.
Les congés après les lois ALUR et Macron.

2 - ACTUALITE DE LA LOI ELAN
Le changement temporaire d'usage (location touristique après la loi ELAN).
Le bail mobilité.
Le bail numérique à venir.
Le bail intergénérationnel.
La notion de logement décent et punaise de lit.
L'action de groupe possible en matière de location d'un bien immobilier.
L'encadrement des loyers à titre expérimental.

3 - ACTUALITE DE LA LOI CLIMAT-ENERGIE (OBLIGATION DE RENOVATION ENERGETIQUE...)

Le contour du texte.
Projections et anticipations pour les logements énergivores et les contrats de location.

4 - LE PROJET DE LOI NOGAL
Le dépôt de garantie séquestré.
Le loyer sécurisé par le gestionnaire.

5 - PANORAMA DE L'ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

### Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

### Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.